

Service Marchés publics

DECISION MUNICIPALE N°2022/ 372

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 2194-1 et suivants du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020/32 du 25 mai 2020, par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire, en application des dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, pour la durée du mandat,

Considérant que le Conseil municipal n'a pas mis fin à cette délégation,

Considérant la décision municipale n°2022/031 du 31 janvier 2022 attribuant les marchés de travaux de réalisation d'un parc public rue du Général de Gaulle à Ermont,

Considérant que dans le cadre du lot n°2 (Espaces verts – Serrurerie – Clôtures), des travaux supplémentaires et modificatifs sont apparus nécessaires à la finalisation des ouvrages,

Sur proposition du directeur du Pôle Attractivité du Territoire et du Cadre de vie,

DECIDE

Article 1^{er} : De signer l'avenant n°1 au marché 95120 21 075 conclu avec la société VALLOIS SAS afin d'intégrer au marché des travaux supplémentaires et modificatif pour un montant de 570,66 € HT, soit 684,79 € TTC.

L'avenant porte le montant du marché à 100 617,94 € HT, soit 120 741,53 € TTC, et représente une incidence financière de 0,57 % par rapport au montant initial du marché.

L'avenant prolonge également le délai d'exécution d'une semaine.

Article 2 : De transmettre à Monsieur le Sous-Préfet d'Argenteuil la présente décision, affichée en Mairie.

Article 3 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois suivant sa notification ou sa publication.

Il est possible de saisir d'un recours gracieux l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de ces deux mois vaut décision implicite de rejet).

Fait à Ermont, le **21/07/22**



Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont

Conseiller Départemental du Val d'Oise

Publié le 01-09-2022